



CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 28 Septembre 2020

Le Conseil Municipal,

Délibération 2020-061	DECIDE de dénommer la Maison de Santé Pluridisciplinaire, « MSP Les Chaises – Françoise DOLTO »
Délibération 2020-062	DECIDE de modifier la superficie des emprises à acquérir et d'aliéner le bien au profit de l'aménageur SA HLM Valloire Habitat
Délibération 2020-063	APPROUVE la réalisation des travaux sur la portion de la venelle Gambetta entre la rue Brise-Pain et la rue du Petit Chasseur
Délibération 2020-064	AUTORISE la réalisation du projet prévu durant le premier trimestre de l'année scolaire 2020-2021 concernant 32 enfants, pour un coût total du séjour de 8 160 euros, dont un soutien du Conseil Départemental de 32,50 euros par enfants. La participation de la ville est estimée à 3 260 euros
Délibération 2020-065	APPROUVE la réévaluation des taux horaires, à partir du 1 ^{er} septembre 2020 : - 20,00 € au lieu de 14,00 € pour un Brevet d'Etat en formation et non titulaire du diplôme ; 25,00 € au lieu de 18,00 € pour un Brevet d'Etat.
Délibération 2020-066	DECIDE d'accorder une subvention de 3000 € au Secours Populaire en soutien à la population sinistrée du Liban
Délibération 2020-067	APPROUVE le projet d'établissement 2020-2024 et DECIDE de solliciter le renouvellement de l'agrément de Conservatoire à Rayonnement Communal auprès du Ministère de la Culture
Délibération 2020-068	DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 euros au groupement Luttons –Bougeons – Réagissons
Délibération 2020-069	APPROUVE la convention constitutive de groupement de commande avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Délibération 2020-070	APPROUVE la création d'un deuxième poste de collaborateur de cabinet et autorise le recrutement
Délibération 2020-071	APPROUVE la convention de mise à disposition du directeur du CCAS, attaché principal territorial titulaire, auprès du pôle emploi-insertion politique de la Ville
Délibération 2020-072	APPROUVE la convention de mise à disposition d'un animateur principal de 1 ^{ère} classe titulaire du CCAS, auprès du pôle animation urbaine et lien social de quartier
Délibération 2020-073	APPROUVE la création des emplois permanents

Pour extrait en mairie, le 29 Septembre 2020




Christophe Chaillou
Président d'Orléans Métropole
Conseiller Départemental-Maire
de Saint Jean de la Ruelle